d'agir, si l'on voulait obtenir du secours, et il se décida à marcher seul.

C'est, à proprenient parler, à ce moment-là que commence la genèse du Vœu National, et c'est de là que nous allons la prendre en effet.

Cette idée de faire un vœu au Sacré-Gœur pour sauver Paris avait pris du développement chez M. Legentil, dont la douce et tendre pitié trouvait sa force auprès du Sacré-Gœur. Pendant que son esprit était ainsi constamment occupé du vœu qu'il voulait faire, il rencontra le R. P. Ramière, qui dirigeait le Messager du Sacré-Cœur, et il pensa qu'il était convenable d'avoir, comme auxiliaire, pour propager son idée, cette revue, l'un des organes les plus importants de la dévotion au Sacré-Gœur; il s'en entretint donc avec le Révérend Père et réclama son aide.

Le Père Ramière, qui cherchait alors à répandre un vou au Sacré-Cour pour sauver le Souverain-Pontife, consentit à seconder M. Legentil, mais il voulait que le vou qu'il avait conçu lui-même fût l'objet de l'œuvre. M. Legentil fit observer que nous étions trop malheureux nous-mêmes pour nous occuper d'un vou en dehors de nous; cependant, il trouva touchant d'associer deux causes qu'on n'aurait jamais dù séparer : celle de l'Église et celle de la France.

Il rédigea donc une nouvelle formule en ce sens, unissant la mère et la fille dans une même pensée, protestant énergiquement contre les malheurs de l'une et de l'autre, et promettant que, si Dieu sauvait l'aris et la France et délivrait le Souverain-l'ontife, il contribuerait selon ses moyens à la construction, à l'aris, d'un sanctuaire dédié au Sacré-Cour.

In peu plus tard, lorsque Paris fut complètement investi, M. Legentil se décida à enlever le mot Paris; en fait, le salut de la capitale était absolument lié à celui de la France, et la province était alors animée envers Paris de sentiments haineux qui faisaient réellement tort à la pensée du Vœu National; on avait déjà fort à faire pour que l'idée de construire le sanctuaire à Paris fut acceptée par le plus grand nombre.

Cette formule une fois adoptée, un peu avant la fin de décembre, M. Legentil, qui ne pensait pas pouvoir propager une œuvre de ce genre sans en demander l'autorisation à